

Nice : Sandra Bertin relaxée mais salie par les juges, Cazeneuve garde la tête haute

écrit par Christine Tasin | 21 septembre 2017

Il est des jours où on croit pour un instant, pour un instant seulement que la justice de notre pays existe encore et qu'elle est libre.

Pour un instant seulement, juste le temps d'apprendre que Sandra Bertin est relaxée, car, quand on regarde les attendus du jugement, on se pince...

Elle a été relaxée, par le tribunal correctionnel de Paris, **au bénéfice de la bonne foi.**

La policière avait affirmé avoir subi des « pressions » de la part du ministère de l'Intérieur pour modifier son rapport sur le dispositif policier en vigueur le soir de l'attentat. **En réalité, elle a « pu en toute bonne foi », « fatigue physique et nerveuse » aidant, « interpréter de manière erronée la demande » d'une commissaire à la Direction centrale de la sécurité publique, selon le tribunal.**

Bref, les juges se gardent bien d'infirmer les assertions de Cazeneuve et de Sandra Bertin... Ils font à Sandra Bertin le cadeau de la faire passer pour une menteuse ayant menti par fatigue, sans le vouloir...

C'est énorme.

Rappel du dossier : Sandra Bertin, ce policier traîné au tribunal par Cazeneuve pour avoir dénoncé l'absence de forces de l'ordre à Nice, le 14 juillet 2016 et pour avoir dénoncé les pressions reçues pour modifier son rapport.

[http://resistancerepublicaine.com/2016/07/24/nice-cazeneuve-vo](http://resistancerepublicaine.com/2016/07/24/nice-cazeneuve-vo-ulait-obliger-un-policier-a-mentir-demission/)

La malheureuse n'a pas vu de police municipale, elle a refusé de changer son rapport... et on a appris quelque temps plus tard que, s'il n'y avait pas de police nationale à Nice ce soir-là c'est que cette dernière avait été transférée en Avignon pour assurer la sécurité de Hollande qui banquetait avec les amis de sa maîtresse, en plein festival.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/10/21/pas-de-forces-mobiles-a-nice-le-14-juillet-utilisees-pour-protéger-hollande-en-deplacement-prive-a-avignon/>

Mais sans doute que les juges ont décidé de ne pas faire de vagues, de ne pas remuer la merde et les responsabilités au plus haut niveau.

Et sans doute que, dans un accès d'humanité, ils ont tout de même choisi de ne pas faire porter à la seule Sandra Bertin le poids de l'impéritie et de l'incurie de Hollande et ses ministres.

Faut-il se réjouir de ce jugement ?